



DÉPARTEMENT  
DU VAR

ARRONDISSEMENT  
DE TOULON

DÉMOCRATIE  
LOCALE

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

Conseil de Quartier Ouest

19 Octobre 2011

Site de La Dominante



### ÉTAIENT PRÉSENTS.-

#### POUR LE CONSEIL MUNICIPAL.-

**Bernard TROUCHET**, Adjoint au Maire en charge des quartiers Ouest,  
**Claude ASTORE**, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des infrastructures,  
**Marie VIAZZI**, Conseillère municipale en charge de la voirie,

#### CONSEILLERS DE QUARTIERS ET HABITANTS CHEMIN DU VIEUX REYNIER.-

**Lucienne ANNOT, Jacqueline BABEIX, Suzanne BESSONE, Colette BILARDU, Diane BOSQUET, François CALZADA, CHEVILLER, Syndic Cabinet SOLA, Le Clos Sélézio, Daniel CORIGLIANO, Claude DANIEL, Michel DUHEM, Marie-Ange DUMONT, Monique FAVRE DUROUX, Véronique FOURBIL, Fernand GASSAUX, Danielle GY, Jean-Louis GORY, Pierre GIORDANO, Nicole HARANT, Gérard HOBERDON, René HONNORE, Patrick JAEGLE, Maurice KLASSEN, André LIAUTAUD, Sandrine LIAUTAUD, Patricia LEDIOT, Michel MATENCE, Alain OLIVA, Jean-Paul PICQ, Catherine PONTONE, Mireille PORTANIER, François POURCHIER, Georges RICHARD, Jean RIERE, Anne SCOTTO DI LIGUORI, Claude SORZANA, Sylvie SUAUD, Eliane TREMISI, Jean-Claude VICENS.**

#### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE RÉUNION.-

**Marie-Paule SILVY**, Directeur Territorial, Service Infrastructures,  
**Luc PALANGIE**, Directeur Territorial, service Vie des Quartiers / Démocratie Locale,  
**Roger TIRION**, Technicien Supérieur Territorial, Responsable du service de Gestion de Proximité Seynoise,

## ETAIENT EXCUSÉS.-

**Michel REYNIER**, Adjoint au Maire en charge du développement de la démocratie locale,  
**Marcel-Paul MAGAGNOSC**, Directeur Général des Services Techniques.

Bernard TROUCHET remercie les nombreuses personnes présentes d'avoir répondu à son invitation. Il rappelle la raison de l'organisation du conseil de quartier à La Dominante. Il s'agit d'un engagement pris lors de l'assemblée plénière du 04 Février 2011.

A ce sujet, Bernard TROUCHET rappelle que la volonté de la Mairie est de faire vivre ce lieu et non de le fermer.

La Dominante doit servir

- d'espace d'expérimentation : activités autour de la nature et des nouvelles technologies,
- d'espace de socialisation : lieu de rencontre au service de tous les enfants de la ville,
- d'espace de détente : suite aux aménagements du site, ce lieu doit devenir un espace de visite, de flânerie,
- d'espace de formation : sur les thèmes de la nature, les activités scientifiques, les activités de pleine nature, les techniques d'animation socio-éducative.

Actuellement le site est occupé par plusieurs associations :

- Nouvel Horizon,
- Foyer Wallon-Berthe,
- Les Amis de La Seyne ancienne et moderne,
- Loisirs et solidarités des retraités,
- Education Nationale,
- Planète Sciences (occasionnellement),
- Ecole des Beaux-Arts.

Ce lieu n'est pas voué à être fermé mais plutôt à se développer et s'ouvrir de plus en plus aux seynoises et seynois.

Point circulation – Paul Eluard

La mise en place du sens unique semble ne pas engendrer d'observations particulières. Cependant son application est toujours très difficile face à l'incivilité de certaines personnes qui roulent en sens interdit, se garent devant les portes de garages etc ...

Marie-Paule SILVY rappelle que la demande de départ provenait du Principal du collège Paul Eluard et que le trajet paraît plus aisé depuis l'application du sens unique.

Cependant des ajustements sont à faire et un courrier sera adressé à Monsieur le Principal du collège pour qu'il rappelle aux parents qu'ils ne doivent pas stationner devant l'établissement pour déposer leurs enfants, et ne pas faire demi-tour dans la rue.

La signalétique (sols et panneaux) va être posée de manière définitive. Elle sera ainsi plus visible.

#### Point circulation : Chemin du Vieux Reynier

Les travaux de mise en sécurité pour les piétons ont été réalisés cet été.

Les riverains regrettent que devant Le Clos Sélézio les camions se garent derrière les plots et le manque de présence de la Police Municipale.

Les services techniques travaillent actuellement sur ce chemin. Cependant rien ne pourra être effectué tant que tous les travaux ne seront pas terminés. Lorsque les chantiers seront achevés, il sera nécessaire de travailler avec les conseillers de quartier pour déterminer le mode de circulation, de stationnement de ce chemin.

#### Propreté : problème de stockage des containers :

Sur le Chemin du Vieux Reynier, les containers des différents ensembles immobiliers sont entreposés sur la voirie (une ou deux places de stationnement perdues) ou sur le trottoir (difficultés pour les piétons). La difficulté est de deux ordres :

- les permis de construire prévoient la construction de logettes à l'intérieur des propriétés mais pas de prescriptions claires sur le traitement des déchets. Les services travaillent pour que les prochains permis de construire prennent en compte cette problématique.
- Les containers doivent être accessibles au prestataire (voirie ou trottoirs).

#### Stationnement :

Bernard TROUCHET présente le nouveau disque bleu européen qui entrera en vigueur en 2012. Des zones de stationnement seront définies dans la ville pouvant être fractionnées.

Ex : une zone permettra un stationnement de 10 minutes, une autre de 30 minutes etc ....

L'utilisateur devra s'assurer en se garant dans quelle zone il se situe.  
Des disques bleus sont mis à la disposition des personnes présentes.

Durant la réunion, Madame ANNOT interviendra au sujet des zones bleues pour indiquer que les commerçants du Boulevard du 4 Septembre sont satisfaits du stationnement dans leur quartier depuis le déplacement du marché mais souhaitent que leur zone bleue passe de 1 / 4 heure à une demie heure.

#### Pédibus :

Un dépliant a été distribué pour expliquer la démarche Pédibus auprès des écoles élémentaires de la ville et qui va être étendue à d'autres écoles.

### Transports en commun :

Depuis le mois de Septembre, la RMTT a changé les horaires ou le trajet de 4 lignes de bus. Monsieur le Maire, avec Messieurs TROUCHET, ASTORE et TIRION ont rencontré les responsables de TPM et de la RMTT à ce sujet.

Ils se sont engagés à réétudier les dessertes et revoir les lignes du centre ville.

Lorsque la ligne a un circuit en boucle, avec un petit bus, il a été demandé qu'un deuxième bus fasse le circuit en sens inverse, pour diminuer le temps d'attente.

De plus, ils se sont engagés à multiplier le cabotage en mer. Des contraintes techniques ont obligé la RMTT à utiliser les navettes prévues pour augmenter le réseau au remplacement des bateaux en bois, plus autorisés à naviguer.

Une ligne Les Sablettes – Port La Seyne est à l'étude et sera proposée les samedi et dimanche à l'essai.

### Fêtes : des quartiers, des voisins, des balcons fleuris

Bernard TROUCHET demande à tous les conseillers de quartier de s'investir dans ces fêtes. L'an dernier, la fête des voisins a été une réussite qu'il faudra renouveler et améliorer.

Pourquoi ne pas faire une fête des voisins Chemin du Vieux Reynier pour rencontrer les nouveaux arrivants ?

### Chemin d'Artaud au Vallon des Signes

Plusieurs habitants de ce chemin se sont présentés spontanément à ce conseil de quartier suite à une visite sur place de Bernard TROUCHET et Roger TIRION.

Leurs inquiétudes portaient sur l'état du chemin et la signalétique.

Bernard TROUCHET leur a assuré que tout ce que la ville pourra faire sera fait, (bouchage de trous, pose de panneaux), mais la réfection complète du chemin n'est pas possible actuellement par manque de budget.

Par contre, l'état du vallat sur ce chemin n'est pas du ressort de la ville mais des copropriétaires qui doivent l'entretenir et qui en sont responsables.

La séance s'est clôturée à 20 heures.